

Le sondage 37

M. OTTE et P. HOFFSUMMER

L'emplacement du sondage 37 a été choisi afin de connaître la chronologie des bâtiments attenants à l'est du portail nord, particulièrement la chapelle Saint-Gilles, attestée par divers documents (cf. ci-dessus chapitre de M.R. Forgeur).

La séquence stratigraphique très longue qui y fut relevée permet en outre de préciser l'évolution de l'occupation à cet emplacement et d'y intégrer la construction du transept.

Chronologie des structures en planimétrie

(plan d'ensemble, fig. 64 et 67)

On a pu observer la limite orientale du radier sous-jacent au portail gothique (= M. 114) sous la forme d'une table horizontale très régulière (alt. = -4,30 m).

Du côté nord (vers le palais), on retrouva le socle du contrefort oriental contre-butant l'arc de l'entrée (= M. 133, fig. 65).

Dans une phase ultérieure, une maçonnerie peu profonde (M. 186) faite de petits blocs calcaires équarris fut installée entre le mur du transept notgérien (M. 140) et ce saillant (= M. 133).

Une construction en L (M. 176 et M. 184) fut ensuite intercalée dans l'angle formé par le bras du transept (M. 182) et le radier (M. 114), délimitant une pièce que l'on peut interpréter comme la chapelle Saint-Gilles et à laquelle on accédait par l'ébrasement du portail. À l'intérieur de cette pièce, deux caveaux contigus, faits en blocs de « pierre de sable » (T. 45 et T. 46), furent installés (fig. 68).

Plus tard, le mur transversal (M. 184) fut arasé et la chapelle fut allongée vers l'est par le M. 185. Elle était alors fermée par le M. 191 qui s'appuyait sur le M. 183 au sud.

Ce mur 183, extrêmement détruit par les travaux de récupération des matériaux du XIX^e siècle, était de maçonnerie très hétérogène et formé de blocs de réemploi des plus variés. Appuyé sur le saillant du transept (M. 182), il délimitait la série de chapelles gothiques accrochées au bas-côté nord de l'église.

Dans cette phase récente de la chapelle Saint-Gilles, une autre série de tombes fut installée, par-dessus l'arasement de M. 184 et le long du nouveau mur 185 (T. 47, 48, 49, 53).

Pour les phases plus anciennes, outre les limites du bras du transept notgérien (M. 140) et la maçonnerie en saillie qui lui est liée (tour, chapelle ?) côté est (= M. 182), les éléments planimétriques se limitent à la découverte d'un redan (M. 192), exclusivement conservé en fondation et différentes surfaces de sol en mortier blanc attribuées au Haut Moyen Age et à l'époque gallo-romaine (cf. ci-dessous).

Stratigraphie

Chapelle et sépultures

Sous les remblais du XIX^e siècle, les dépôts stratifiés encore en place débutaient à l'altitude de -2,80 à -3,00 m au maximum¹. Nulle part ne furent retrouvées des traces des sols intérieurs de l'édifice gothique. Les dépôts conservés les plus récents et les plus élevés étaient formés de déchets de maçonnerie (grès, chaux, mortier, graviers, etc.) correspondant apparemment à la phase de construction de l'édifice de Notger : couches 1, 2, 3 (cf. description des coupes 104, 100 et 104 bis ; voir aussi ci-dessous l'analyse céramologique de P. Hoffsummer et C. Tilkin-Peters) (fig. 69).

Les sépultures principales (T45 à 49 et T53) ont donc été creusées au travers de ces dépôts supérieurs puisqu'elles datent de l'utilisation de la chapelle Saint-Gilles, dans sa première ou dans sa seconde phase (fin du Moyen Age et début des Temps Modernes). Après le dégagement des remblais supérieurs, leurs appareils nous sont donc apparus en élévation et on a pu y observer leur mode de fabrication (cf. fig. 68).

De la même manière, les murs de la chapelle gothique (M. 184 et M. 186) traversent ces dépôts supérieurs (couches 1, 2, 3). La fondation large de M. 186 recoupe l'ensemble de la stratigraphie jusqu'à la couche 9 (cf. coupe 104, fig. 69) et le M. 184 fut installé dans la tranchée à ses propres dimensions comme l'indiquent les nombreux rejets et boursouffures du mortier liant les blocs et collé aux parois d'argile (coupe 103, fig. 70 et 71).

Sous-jacente à ces caveaux maçonnés, une autre série de sépultures, cette fois en pleine terre, fut découverte : T55 à 58 (fig. 66). Elles étaient incluses à la base des dépôts supérieurs mais leur position stratigraphique n'a

(1) Par rapport à l'altitude zéro générale de la fouille située au sommet de la borne du palais (= 68,874 m d'altitude géographique).

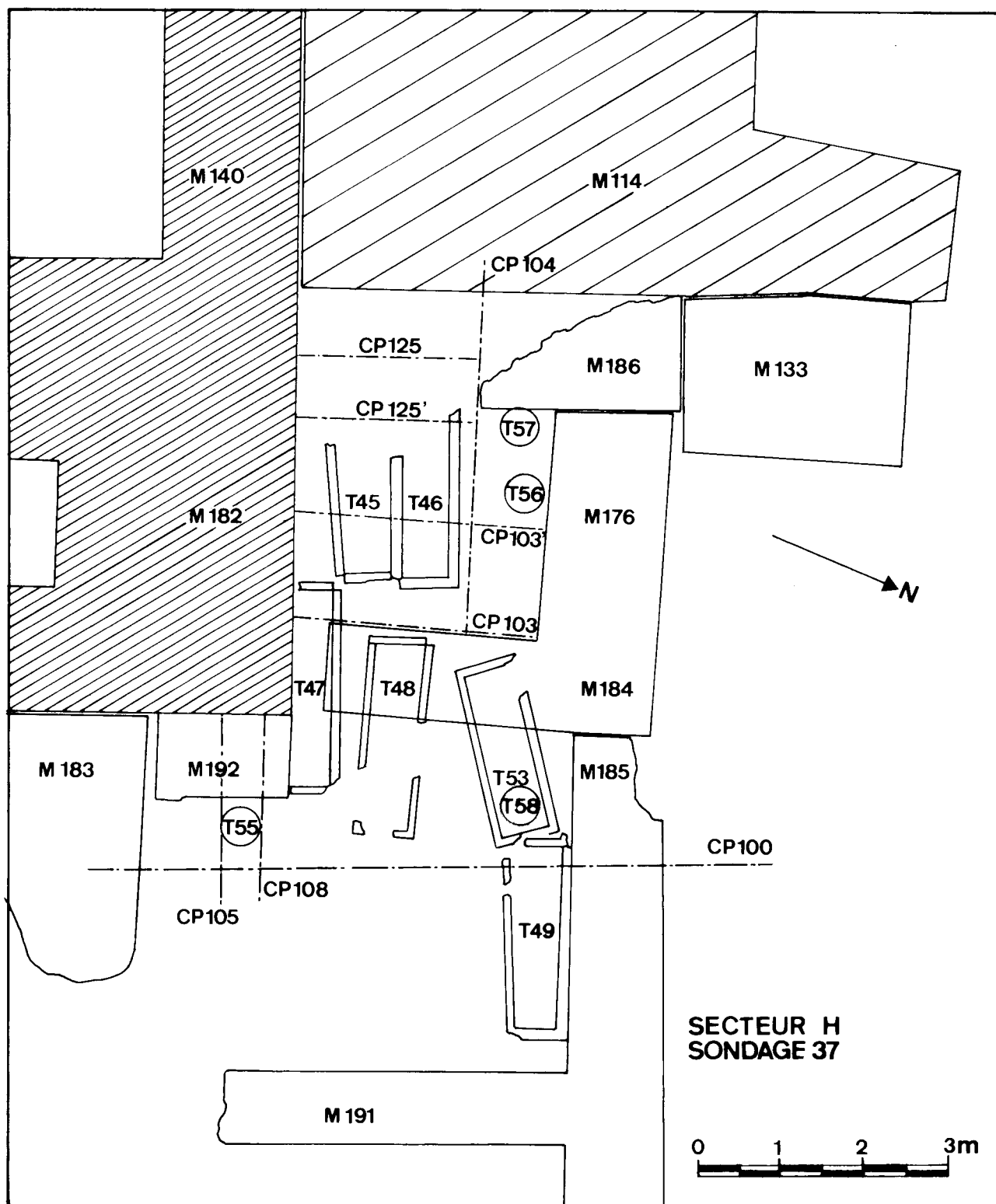


Fig. 64
Plan d'ensemble du Sondage 37. Les murs du transept (M.140 et M.182) précèdent l'installation du radier gothique (M.114). Deux étapes sont visibles dans la construction de la chapelle Saint-Gilles: M.176 et M.184. Après l'arasement du mur de refend (M.184), elle fut

allongée vers l'est (M.185 et M.191) et s'est appuyée sur les chapelles latérales greffées sur les bas-côtés (M.183). Outre les sépultures primitives en pleine terre (T.55, 56, 57, 58), des caveaux furent installés en deux séries: dans la première (T.45 et T.46) et dans la seconde phase (T.47, 48, 49, 53) de la chapelle.

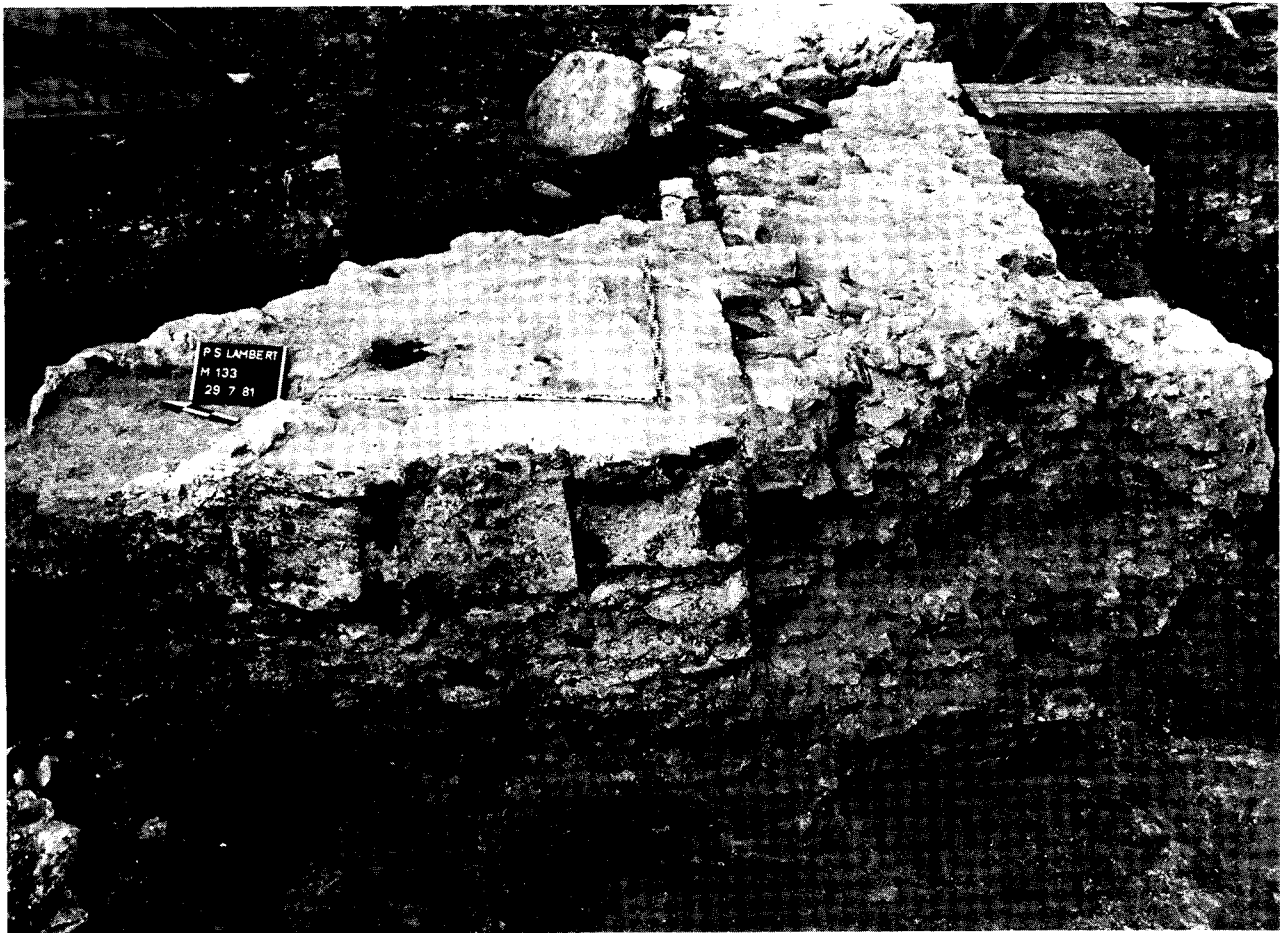


Fig. 65
Bloc de maçonnerie accolé au portail nord et délimitant la chapelle Saint-Gilles (à droite).

pas pu être nettement précisée. La tombe 55, recoupée par la tranchée du mur des chapelles gothiques greffées au bas-côté nord (M. 183), montre toutefois qu'elles sont antérieures à cette phase de construction. En tenant compte de l'ensemble des éléments chronologiques observés dans S. 37 ou dans les autres secteurs de la zone septentrionale, il est vraisemblable qu'elles appartiennent, selon une « fourchette large », aux périodes ottonienne ou romane.



Fig. 66
Tombe en pleine terre (première série) accolée au M. 176 dans la chapelle Saint-Gilles.

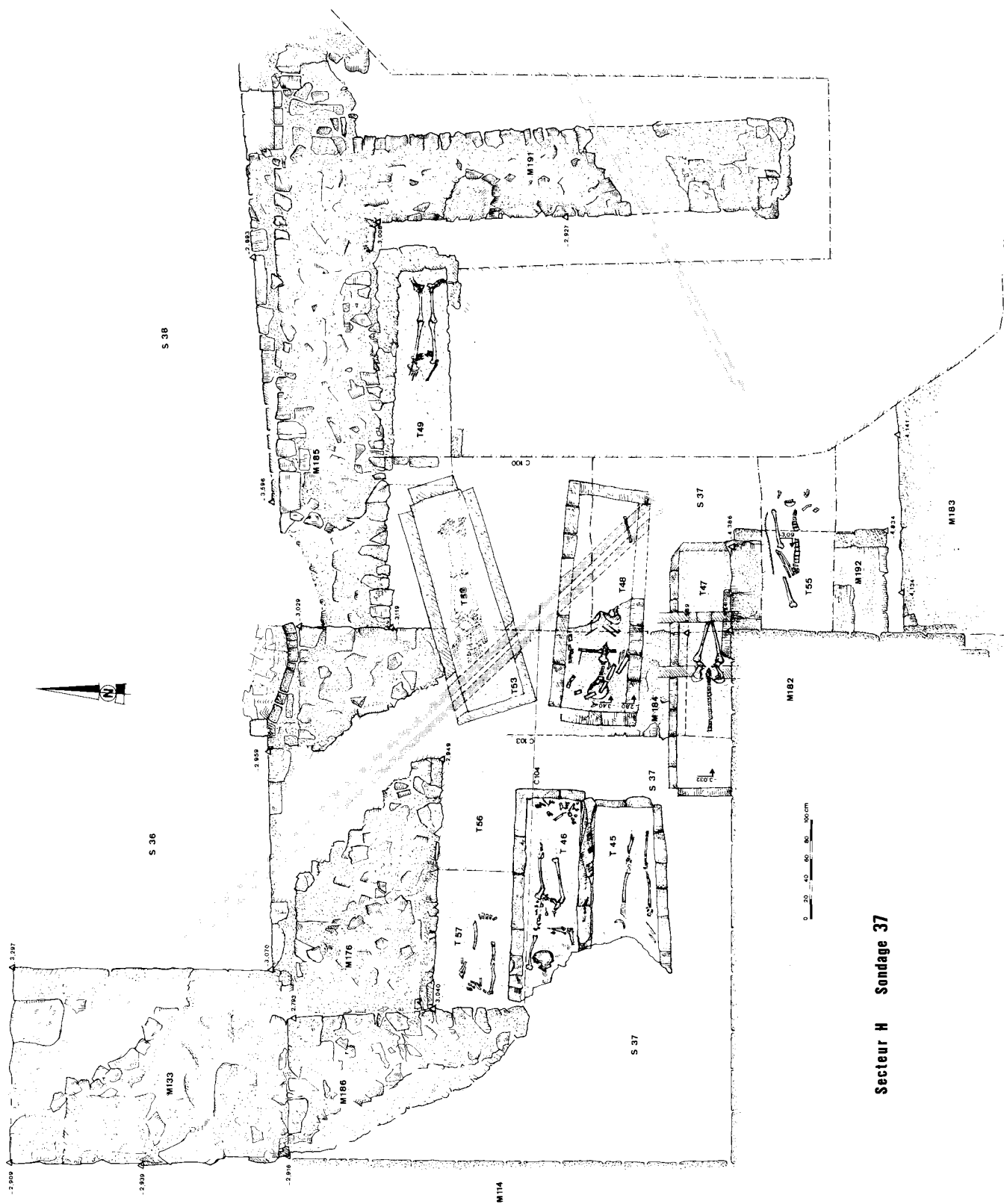
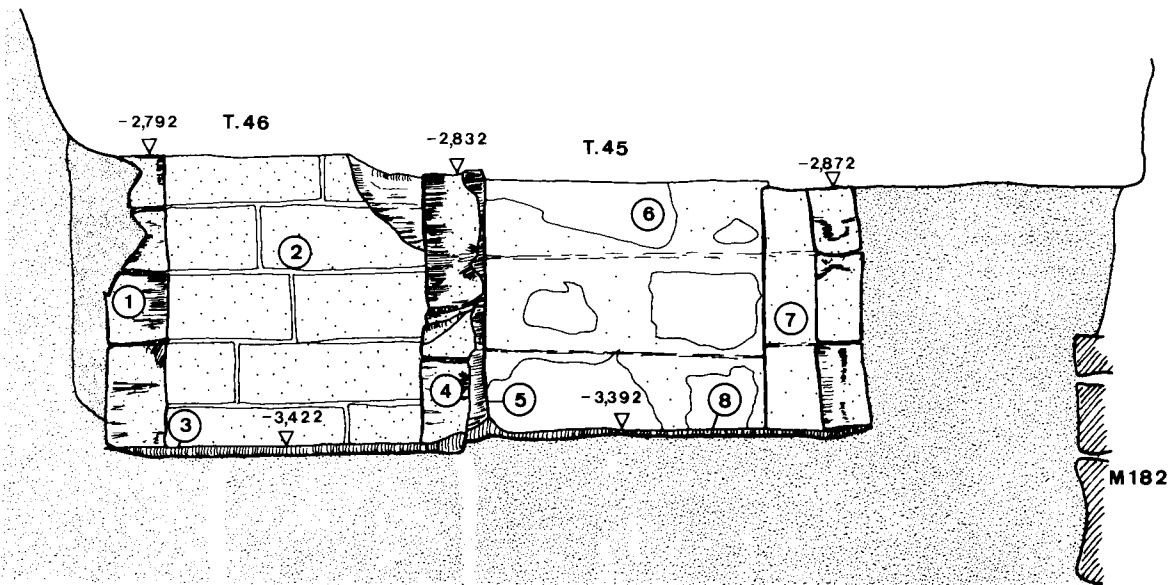
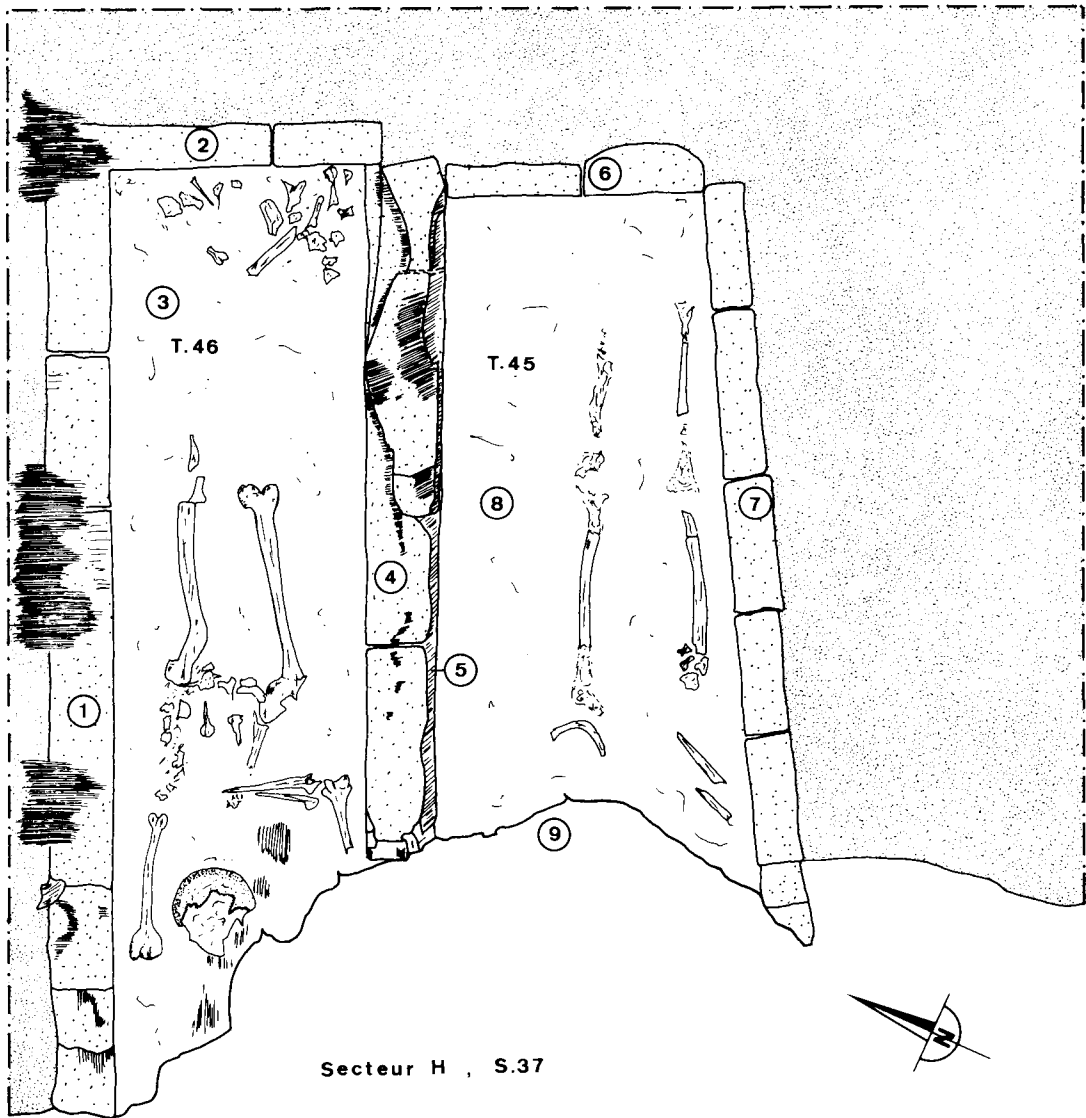


Fig. 67
Plan de détail de l'appareil des murs du Sondage 37.

Fig. 68
Secteur H., S.37, Tombes 45 et 46.
1. Paroi nord de T.46 faite de 4 assises régulières de blocs en « pierre de sable ».
2. Paroi est de T.46 en appareil identique.

3. Sol de T.46: béton lissé de 2 cm d'épaisseur.
4. Paroi sud de T.46.
5. Rhabillage en cimentage grossier de la paroi sud de T.46 pour égaliser sa surface externe et en faire la paroi interne de T.45.
- 6 et 7. Parois est et sud de T.45 faites de 3 assises régulières de blocs aux joints de mortier débordant.
8. Sol de T.45 fait de blocailles mélangées à du sable durci provenant de la taille des blocs de « pierre de sable ».
9. Arrachement de T.45 et T.46.



Dépôts notgériens (fig. 69: 1, 2, 3)

Les dépôts supérieurs correspondant aux déchets de maçonnerie sont divisés en trois strates dont le contenu est décrit en détail dans la légende des coupes ci-jointes. Dans cette unité, il semble que l'on ait affaire, de bas en haut, aux dépôts d'argile précédant la construction avec le sol en place et les restes de remblais précédents (couche 3), puis à un cailloutis fait de grès débités provenant apparemment de la couche de construction (n° 2); enfin à une argile incorporant de nombreux déchets de maçonnerie (mortier, grès, graviers, sable, craie) que nous interprétons comme un remblaiement destiné à niveler le sol alentour (n° 1). Nulle part le sommet de ce dépôt ne fut rencontré de telle sorte que nous ignorons, à cet emplacement, l'altitude et l'aspect du sol notgérien extérieur à l'édifice².

Le Haut Moyen Age (fig. 69: 5, 7)

Par-dessous, on constate la présence de deux surfaces de mortier blanc, lissées et nivelées (couches 5 et 7). Elles sont toutes deux surmontées d'un dépôt d'argile comportant des restes de maçonnerie (grès, chaux, mortier: couches 4 et 6). La céramique contenue dans ces unités est de type carolingien pour le peu que l'on puisse en juger sur les quelques éléments recueillis (cf. ci-dessous, étude particulière). La succession des deux niveaux de mortier blanc évoque les deux sols superposés reconnus dans la nef de la première église et que nous attribuons à la période comprise entre le huitième et le dixième siècle.

Dans les couches de remblais intermédiaires aux sols (4 et 6), plusieurs échantillons volumineux furent tamisés à l'eau systématiquement. Ils ont montré la présence de menus fragments de tuiles et de crépis intérieurs colorés, outre les fins graviers utilisés apparemment dans la préparation des mortiers. Ces couches argileuses correspondraient donc à la fois aux apports naturels postérieurs aux phases de construction et aux épandages des matériaux des bâtiments détruits.

Ces deux sols attestent donc la présence de bâtiments d'époque prénotgérienne, probablement annexés à l'église du Haut Moyen Age.

Les deux coupes 125 et 103 montrent clairement que chacun de ces sols est recoupé par l'implantation du mur du transept occidental confirmant la datation post-carolingienne de celui-ci (fig. 71 et 74).

Dépôts intermédiaires (fig. 70 et 73)

Comme au Vieux Marché, un épais dépôt limoneux était intercalé entre le Haut Moyen Age et l'occupation gallo-romaine.

La partie inférieure (environ 40 cm d'épaisseur, couche 9) est formée d'une argile claire englobant de rares témoins de maçonnerie (grès, sable, tuiles, mortier), probablement originaire de constructions détruites en amont de la place.

La partie supérieure de ce dépôt possédait une teinte plus foncée indiquant la stabilisation du dépôt et la formation d'un sol humifère au sommet (couche 8). Plusieurs documents céramiques incorporés à cette surface de sol ont permis de l'attribuer au Haut Moyen Age, sans autre précision (cf. étude céramologique ci-dessous).

Cette succession d'apports argileux par colluvions puis d'une pédogénèse au sommet avec installation au Haut Moyen Age correspond à la séquence observée sur le Vieux-Marché, quelques mètres au nord de S.37.

Dépôts gallo-romains (fig. 73)

La séquence stratigraphique relative à l'occupation gallo-romaine est assez complexe à cet emplacement, probablement situé pourtant à l'extérieur de la villa et dans des aires de rejet ou du moins dans des dépendances annexes.

De bas en haut, on constate d'abord, au sommet des limons inférieurs (couche 15), la présence d'une surface sub-horizontale faite d'un mortier blanc tassé et lissé (couche 14, altitude - 520 cm). Elle semble correspondre à un premier niveau d'occupation gallo-romaine, d'après la céramique qui s'y trouve associée. Le dépôt constituant la couche 13 directement superposée est d'aspect très hétérogène, formé d'une terre noire humifère contenant de nombreux vestiges d'occupation (bricallons, grès débités, etc.), particulièrement d'abondants déchets de marbre préparé pour la décoration architecturale: plaques minces, languettes de qualité et de couleur variées. Cette aire de rejet spécialisée nous apparaît comme de formation contemporaine de l'occupation gallo-romaine ainsi qu'en témoignent l'importance du dépôt (20 à 30 cm), son aspect foncé dû à la décomposition des matières organiques et la présence d'objets mobiliers à caractère personnel (épingles en bronze).

Au sommet de ce conglomérat, fut installée une seconde couche de mortier blanc et rose (12B) manifestement aménagée sur place et elle-même surmontée d'un dépôt limoneux stérile (couche 12) dont la formation serait contemporaine de la seconde occupation (12B).

La couche 11, elle aussi formée d'éboulis (tuiles, grès, mortier) pris dans une argile humifère foncée, contenait à nouveau d'abondants fragments de marbres débités en vue de leur utilisation décorative. Cette couche, que nous interprétons comme issue de la destruction gallo-romaine, est la dernière dans cette partie de la fouille avant les formations limoneuses naturelles qui recouvrent l'ensemble.

(²) Le sol intérieur ne fut rencontré nulle part ailleurs, mais le Vieux-Marché semble avoir livré un horizon ayant pu correspondre à cette période (cf. ci-dessus).

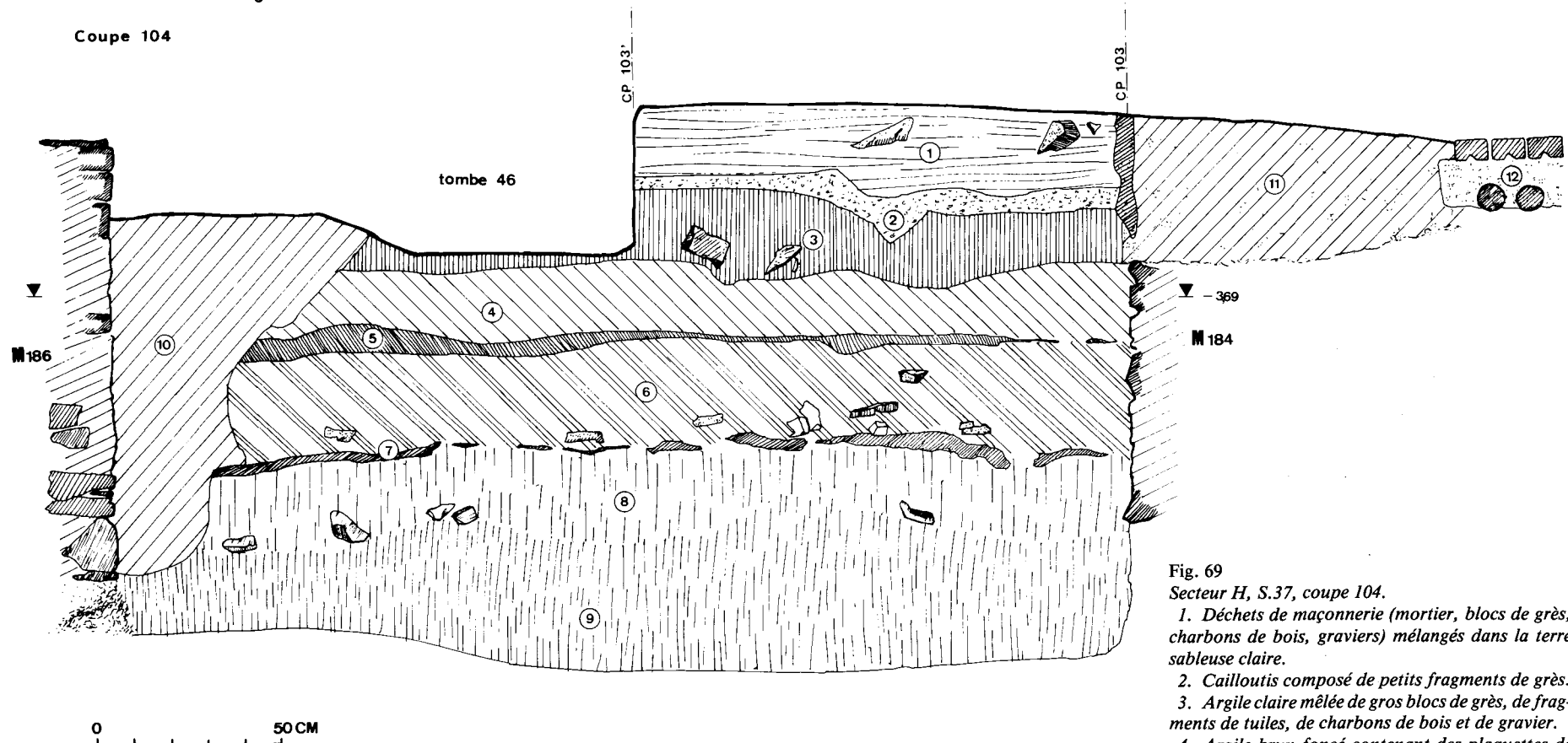


Fig. 69

Secteur H, S.37, coupe 104.

1. Déchets de maçonnerie (mortier, blocs de grès, charbons de bois, graviers) mélangés dans la terre sableuse claire.
2. Cailloutis composé de petits fragments de grès.
3. Argile claire mêlée de gros blocs de grès, de fragments de tuiles, de charbons de bois et de gravier.
4. Argile brun foncé contenant des plaquettes de grès, de la chaux et des fragments de terre cuite.
5. Niveau continu de mortier clair.
6. Couche d'argile brun foncé assez semblable à la couche 4 et contenant vers sa base des déchets de construction.
7. Niveau discontinu de mortier jaunâtre.
8. Argile brun foncé, mêlée de rares fragments de tuiles et de grès et d'un peu de gravier. Pédogénèse de la couche 9.
9. Argile claire contenant des fragments de terre cuite.
10. Tranchée de fondation de M.186.
11. Poche sableuse.
12. Câbles électriques.

Secteur H Sondage 37

Coupe 103'

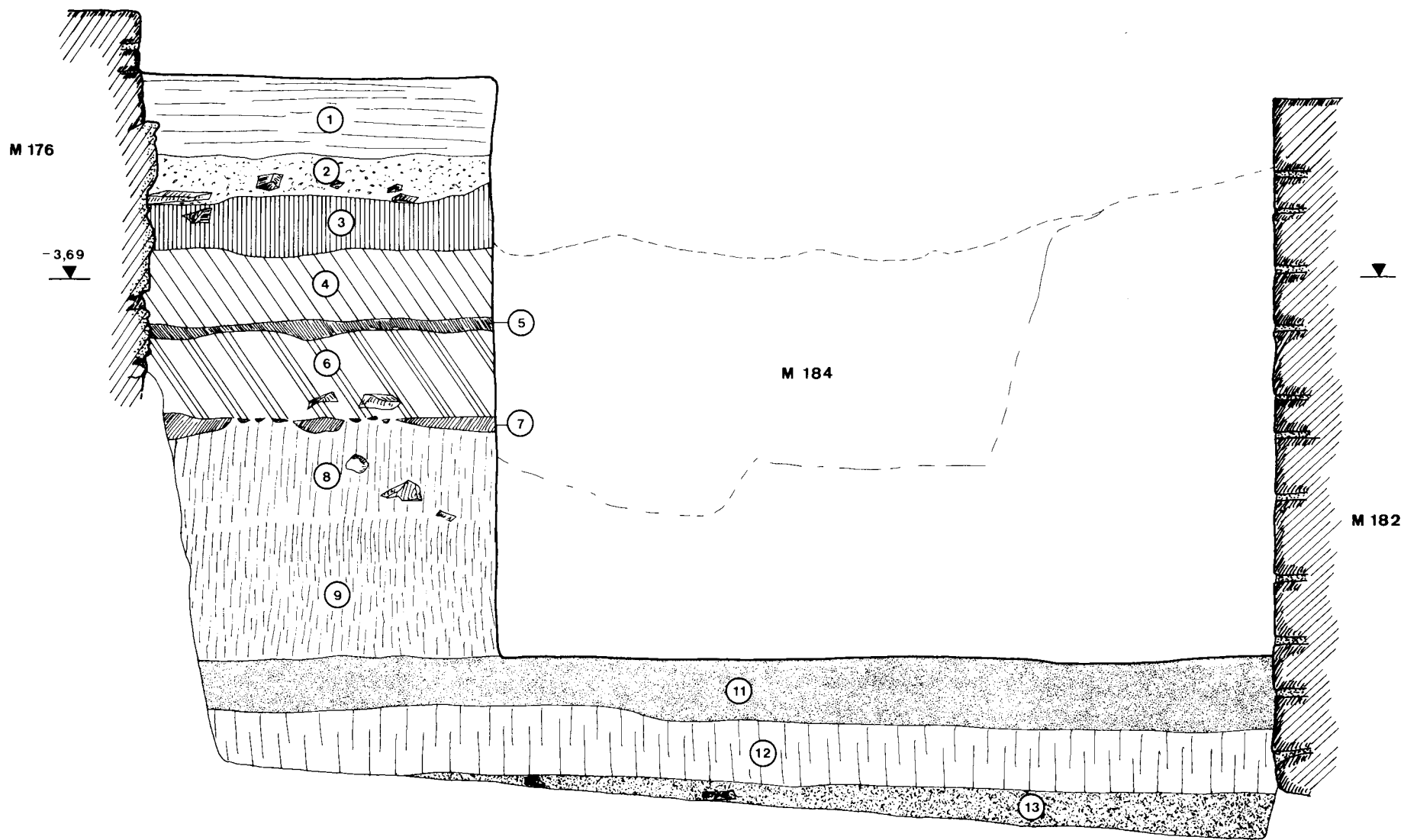


Fig. 70
Secteur H, S.37, coupe 103', 1 à 13/Cfr coupe 100.

Secteur H Sondage 37
Coupe 103

Fig. 71

- Secteur H, S.37, coupe 103.
1. Couche 4 (cfr coupe 104).
2. Couche 5 (cfr coupe 104).
3. Couche 6 (cfr coupe 104).
4. Tranchée de fondation de M.182.
5. Couche 7 (cfr coupe 104).
6. Couche 8 (cfr coupe 104).
7. Couche 9 (cfr coupe 104).

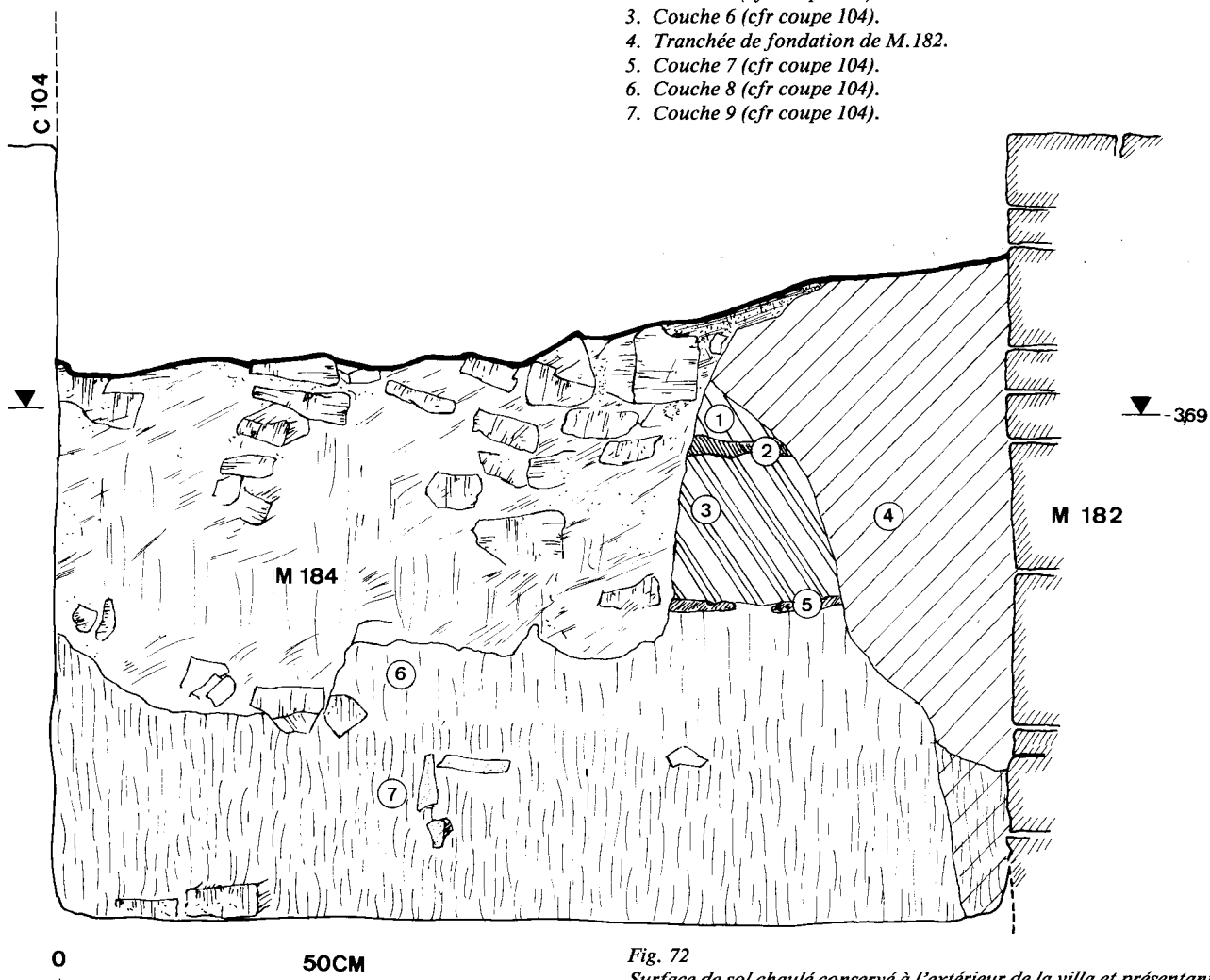


Fig. 72

Surface de sol chaulé conservé à l'extérieur de la villa et présentant une trace de trou de pieu.



Secteur H , S37
Coupe 100

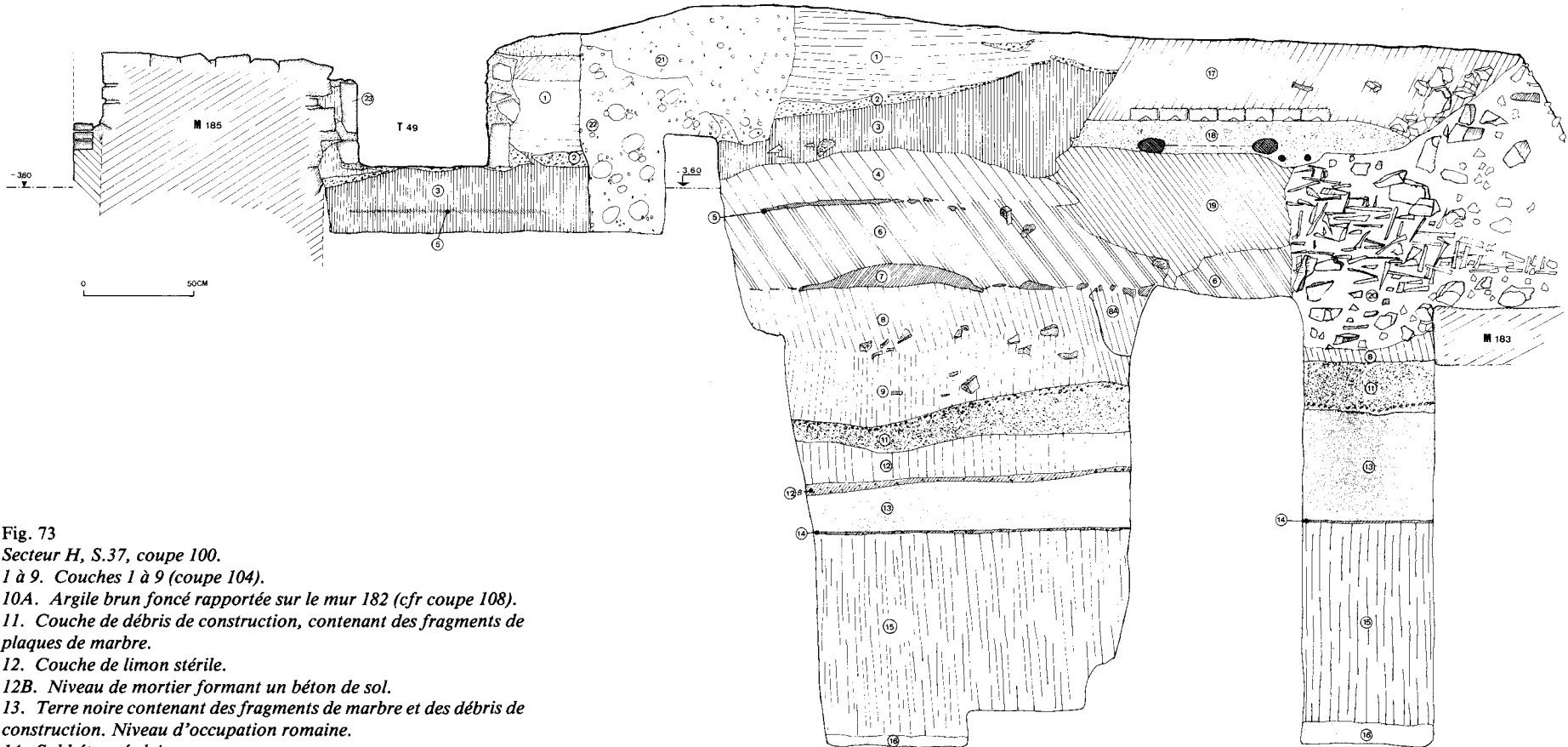


Fig. 73

Secteur H, S.37, coupe 100.

1 à 9. Couches 1 à 9 (coupe 104).

10A. Argile brun foncé rapportée sur le mur 182 (cfr coupe 108).

11. Couche de débris de construction, contenant des fragments de plaques de marbre.

12. Couche de limon stérile.

12B. Niveau de mortier formant un béton de sol.

13. Terre noire contenant des fragments de marbre et des débris de construction. Niveau d'occupation romaine.

14. Sol bétonné clair.

15. Couche de limon stérile contenant de rares silex taillés.

16. Couche de travertin.

17. Perturbation de la tranchée des câbles électriques.

18. Sable jaune recouvrant les câbles.

19. Tranchée des câbles.

20. Remblais très hétérogènes.

21. Perturbation et tranchée de bétonnage.

22. Béton de laitier (XX^e siècle).

23. Pierre de sable du caisson de la tombe 49, portant les graffiti IIIIX.

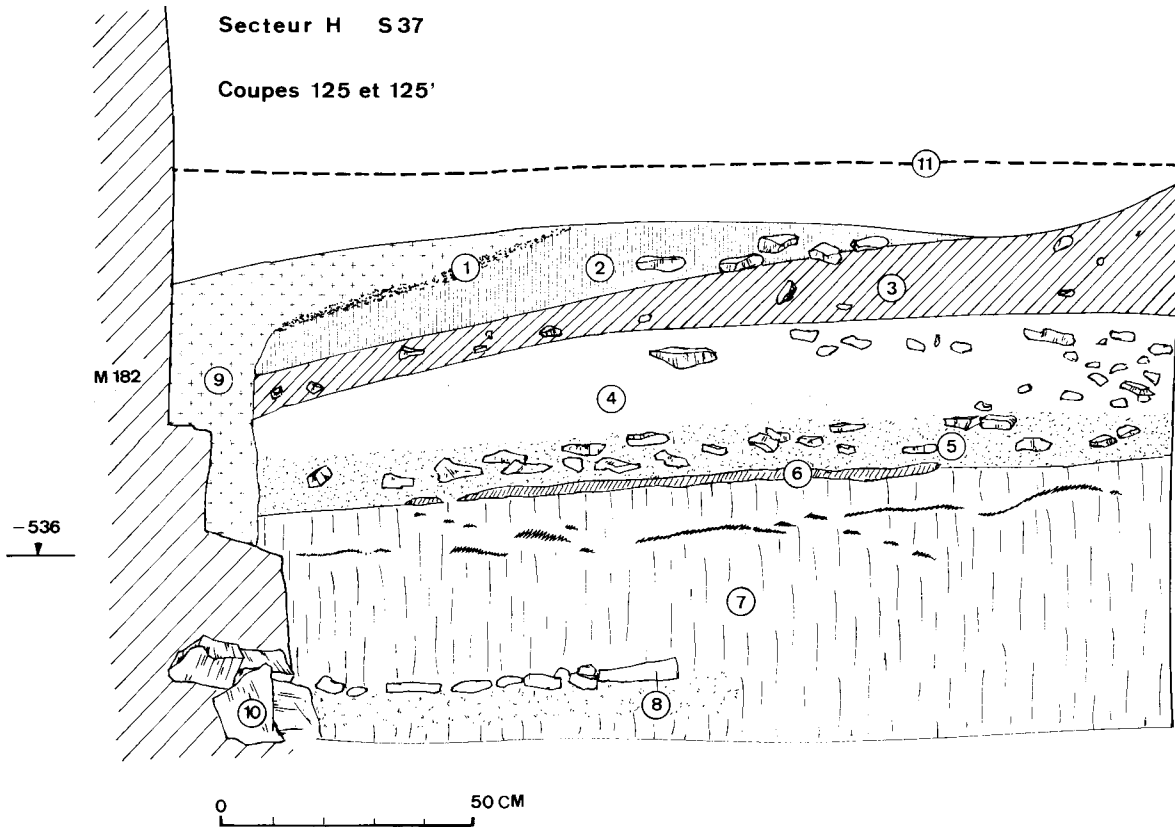


Fig. 74
Secteur H, S.37, coupes 125 et 125' (entre A et B).

1. Fine couche crayeuse.
2. Argile claire contenant des pierres de grès et de sable, des fragments de tuiles et de mortier.
3. Terre noire très tassée, mêlée de pierres, de fragments de tuiles et de mortier.
4. Couches d'argile localement mêlée à des débris de mortier rose et blanc, des fragments de tuiles et de pierres.
5. Couche très hétérogène constituée d'argile en mélange avec quel-

- ques fragments de briques et de nombreuses pierrailles.
6. Niveau de mortier blanc tassé (couche 7, coupe 104).
7. Argile traversée par un niveau de charbon de bois et contenant des traces de terre cuite (couche 8, coupe 104).
8. Empierrement de galets, de pierres de grès et de pierres calcaires, englobé dans l'argile beige de la couche 7.
9. Tranchée de fondation de M.182.
10. Blocage local à la base de M.182.
11. Niveau du radier.

Protohistoire

Dans les dépôts sous-jacents à l'occupation gallo-romaine, on distingue les limons colluviés (de - 520 à - 620 cm = couche 15) séparés des limons alluvionnaires stratifiés et stériles (inférieurs à - 630 cm) par un dépôt de travertin (couche 16) régulièrement rencontré dans les sondages profonds.

Dans la partie supérieure de la couche 15, on retrouve, disséminés, de menus tessons de céramique protohistorique (cf. A. Grzeskowiak ci-dessous) ainsi qu'un horizon fait d'une mince strate de charbon de bois dont l'incandescence a marqué le sol en nappes de terre cuite. Comme le matériel céramique évoqué plus haut, la datation C14 corrigée obtenue pour ce dépôt le situe à l'âge du fer (410 à 30 ans avant notre ère, cf. article d'Et. Gilot, ci-dessous) (fig. 74).

L'étude trop restreinte du sondage 37, limité par de

profonds murs médiévaux, ne nous a pas permis de mieux comprendre la signification de cette surface brûlée, manifestement en relation avec un habitat tout proche.

Une vingtaine de centimètres sous cette aire de charbons de bois, une structure de forme rectangulaire fut mise au jour. Installée dans une légère dépression (108 x 80 cm de côté) formant cuvette, elle était comblée d'une terre fine et claire, tel le loess utilisé ici aux temps gallo-romains. Une série de blocs en matériaux variés y étaient fichés : grès, calcaires débités ou galets. La fonction de cette structure nous est inconnue : elle évoque vaguement le fond d'une fosse, telle un silo. Son association aux éléments lithiques et céramiques nous incite à l'attribuer à la période protohistorique. Sa juxtaposition très précise à la surface de bois brûlé indique une relation fonctionnelle entre les deux éléments (fig. 75 et 76).

Secteur H S 37

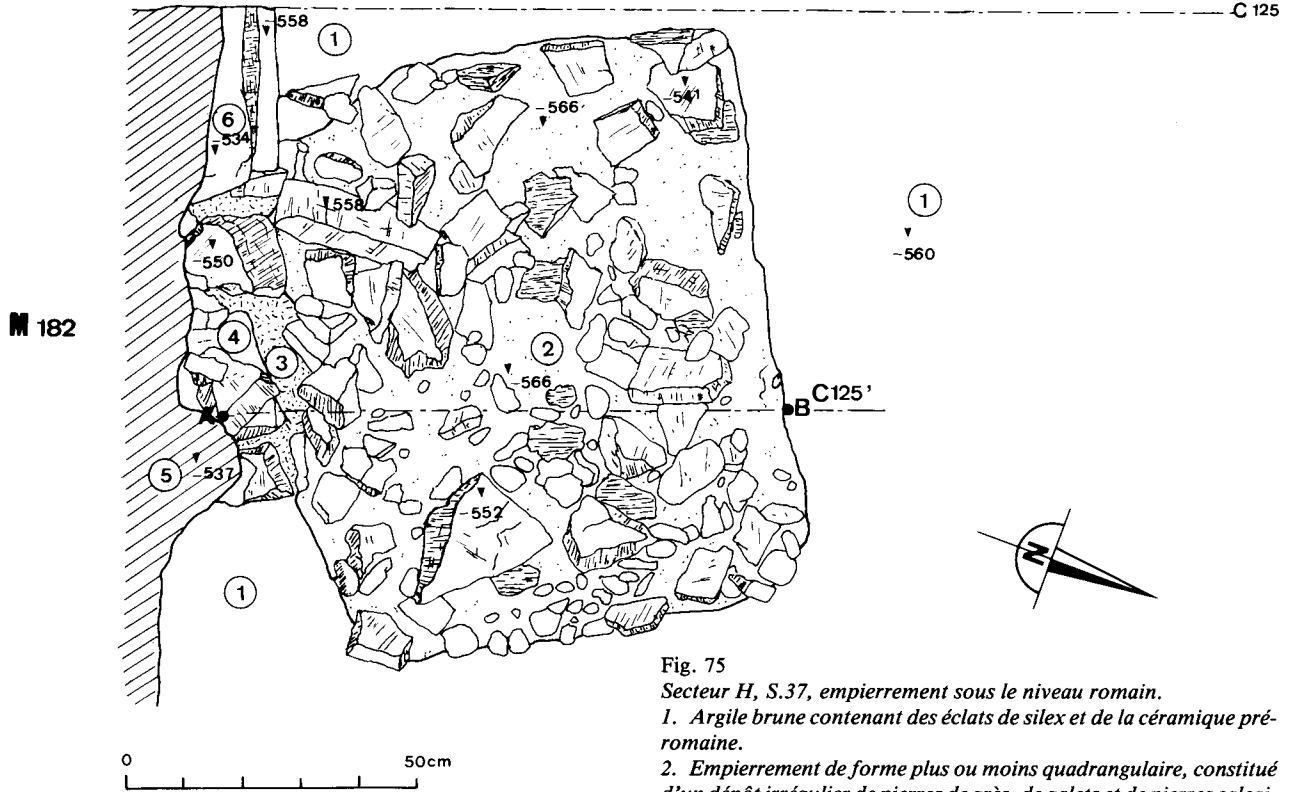


Fig. 76

Surface quadrangulaire découpée dans le limon et comblée d'une argile claire sableuse incorporant des galets et des blocs de pierre équarris. Les quelques tessons qui y étaient mêlés permettent de l'attribuer à l'âge du fer.

Fig. 75

Secteur H, S.37, empièremment sous le niveau romain.

1. Argile brune contenant des éclats de silex et de la céramique pré-romaine.

2. Empièremment de forme plus ou moins quadrangulaire, constitué d'un dépôt irrégulier de pierres de grès, de galets et de pierres calcaires dans l'argile beige.

3. Cavité.

4. Entassement de pierres sèches en relation avec les fondations du mur 182.

5. Mortier de fondation du mur 182.

6. Pierres appartenant aux fondations du mur 182.

